



North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33 –bte 73
Tour B – 25e étage
B-1030 BRUXELLES

North Galaxy
Koning Albert II-laan 33 – bus 73
Toren B – 25e verdieping
B-1030 BRUSSEL

Courrier

Rue royale, 138/2
B-1000 BRUXELLES

Brieven

Koningstraat, 138/2
B-1000 BRUSSEL

Tél. 02/212.37.43
Fax. 02/212.39.36
e-Mail.

anita.bruneel@budget.fed.be

WEBSITE : <http://www.ibfp.be> / <http://www.biof.be>

CCP 000-0703518-74

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES MEMBRES DE L'INSTITUT BELGE DE FINANCES PUBLIQUES DU 27 mai 2011

Les membres de l'Assemblée générale des membres de l'Institut belge des Finances publiques se sont réunis le vendredi 27 mai 2011 au siège du SPF Budget et Contrôle de la Gestion, rue Royale, 138 / 2 à B-1000 BRUXELLES,

Étaient présents :

Madame	F. THYS-CLÉMENT, Présidente
Messieurs	R. BOELAERT S. DEPRET, Secrétaire général Trésorier M. ENGLERT M. GÉRARD, Vice-président H. VAN DER BORGHT A. Van de VOORDE L. VOETS

Étaient représentés : Mesdames	M. DE WACHTER
Messieurs	E. DE CALLATAY J-F GOOVAERT J. SMETS Ch. VALENDUC, Vice-président B. VELGE P. VERKAEREN F. WASCOTTE

Étaient excusés :

Madame	M. VERDONCK
Messieurs	A. BOON
	A.DECOSTER
	G. DE SMET
	G. STIENLET, réviseur aux comptes
	P. TIMMERMANS

La réunion s'est déroulée selon l'ordre du jour prévu.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2010

Le Secrétaire-Général, Monsieur DEPRET, a brièvement résumé l'évolution de l'Institut au cours de l'année 2010.

Il a notamment évoqué les activités organisées et réalisées au cours de l'année concernée. Il s'agit essentiellement des "Débats de midi" (2), des journées d'études (2) et de la poursuite de la rédaction de l'ouvrage consacré à l'Impôt.

Il a également souligné la régularité de la tenue de réunions du Conseil d'administration (3).

COMPTES 2010, BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010 ET SITUATION FINANCIÈRE

Le trésorier de l'Institut, Monsieur S. DEPRET détaille les comptes de l'année 2010 et présente aux membres un exercice qui se termine par un bonus de 933,98 €

Il explique ce résultat principalement par les raisons suivantes :

« ...

- Les activités organisées au cours de l'année 2010 –journées d'études, demi-journées d'études et midis de l'Institut ont toutes été bénéficiaires
- Le recours quasi-systématique aux demi-journées d'études s'avère « payant » puisqu'il génère des frais beaucoup moins importants que ceux inhérents aux journées d'études complètes.
- La décision du Conseil d'administration de supprimer toute gratification particulière à nos orateurs intervient bien entendu également dans ce résultat.
- Malgré la diminution du nombre de membres due à la radiation que nous avons opérée en vertu de l'article 13 des statuts en 2009, le montant global des cotisations payées en 2010 est en hausse de 8,79% par rapport à l'année précédente.
- Pour la troisième année consécutive, l'Institut n'est pas intervenu dans des frais de participation de ses membres au Congrès international de finances publiques : aucun membre n'a en effet demandé une quelconque intervention.
- Nous avons également bénéficié en 2010 d'une non-dépense au poste des frais de publication puisque l'ouvrage sur l'impôt mis en chantier depuis plusieurs années est pratiquement achevé et que les seuls frais que celui-ci a engendrés ont été personnellement pris en charge par certains membres du Conseil d'administration, dont la Présidente.
- Les frais d'administration et de gestion de l'Institut ont également poursuivi leur tendance à la diminution.

- Les intérêts sur placements sont restés stables en 2010.
- En termes de résultats financiers, il est cependant à remarquer que la facture restant due au traiteur pour le walking-dinner de notre dernière journée d'études de 2009 à la BNB a considérablement augmenté les dépenses au poste de « Frais de journée d'études ». Sans celle-ci, nous aurions triplé notre bénéfice net.
Le Gouvernement fédéral étant démissionnaire, aucun budget n'a été élaboré en 2010 pour 2011. Ceci nous a privé en 2010 de rentrées généralement importantes générées par notre traditionnelle journée d'études sur le budget,

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2010

Le Secrétaire-Général évoque les activités prévues au cours de la période restante de 2011 et décrit les principaux objectifs du Conseil d'administration pour cette année.

« ...

Cette année, le Conseil d'administration de l'Institut s'est fixé quelques objectifs essentiels, outre les activités désormais traditionnelles et récurrentes.

Ces activités récurrentes sont :

- *l'organisation de « journées ou demi-journées d'études »,*
- *l'organisation de « Midis » ou d'autres séances de travail,*
- *la mise en place d'un jury apte à décerner le « Prix annuel » de l'Institut à un jeune auteur ayant réalisé un travail de fin d'étude digne de récompense,*
- *la participation active aux travaux de l'Institut international de Finances publiques,*

Les priorités que s'est fixé l'Institut sont pour 2011 :

- *la revalorisation du « Prix de l'Institut »,*
- *la mise en œuvre de méthodes pour rendre l'Institut plus attractif pour ses membres.*
- *la publication de l'ouvrage didactique, en chantier depuis 2007, consacré à la fiscalité en Belgique,*
- *la publication d'un ouvrage sur « l'Histoire belge des finances publiques 2000-2010 »*

BUDGET 2011

Monsieur S. DEPRET détaille le budget pour l'année 2011.

Les comptes 2010, le budget 2011 et le rapport de gestion ont été soumis, préalablement à l'Assemblée générale, à Monsieur Georges STIENLET, Commissaire aux comptes qui ne pouvait être présent lors de cette réunion.

Celui-ci avait transmis son approbation sans réserve et lecture en est faite aux membres de l'Assemblée générale ordinaire.

Le bilan, les comptes de résultat 2010, la situation financière de l'a.s.b.l., le rapport de gestion 2010 ainsi que le budget 2011 et le programme d'activités 2011 sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés, lesquels donnent décharge de sa gestion au Conseil d'Administration.

Le bilan et la situation financière de l'a.s.b.l. au 31 décembre 2010, le budget 2011 ainsi que leur approbation formelle par le Commissaire aux comptes resteront jointes au présent procès-verbal.

COTISATIONS

L'assemblée générale décide de maintenir le montant de la cotisation à 25 € pour l'année 2012.

RENOUVELLEMENT DE MANDAT(S) AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 31 des statuts de l'ASBL qui stipule : « *Le mandat d'administrateur sera confié à l'issue d'un vote à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.*

Ces mandats sont de six ans, renouvelables.

Tout mandat prend automatiquement fin au jour du 75ème anniversaire de son détenteur »

et

conformément à l'article 32 de ces mêmes statuts qui prévoit que « *Pour le surplus, les procédures et modalités pratiques relatives à l'élection ou au renouvellement du Conseil d'Administration seront fixées par dispositions du Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I), sans que celles-ci puissent déroger à la loi ou aux présents statuts »*,

le Conseil d'administration constate que Monsieur Remi Boelaert, Administrateur à l'Institut belge de Finances publiques, demande sa démission du Conseil d'administration mais qu'aucun membre ne s'est spontanément présenté pour le remplacer à ce poste.

Il constate également que Monsieur VOETS a demandé le renouvellement de son mandat.

Il accepte la démission de Monsieur BOELAERT et le remercie chaleureusement. Il n'est pas remplacé dans ses fonctions. Monsieur VOETS est confirmé dans son mandat.

L'Assemblée se clôture à 15 heures.

La Présidente
Administrateur

Le Secrétaire Général

Un

F. Thys-Clément

S. Depret